

**Le Secrétaire**

Section syndicale CFDT - SDIS 33  
56, Cours du Maréchal Juin  
33000 Bordeaux

à

**Monsieur le Président du Conseil  
d'administration du SDIS de la Gironde**

22, Boulevard Pierre 1<sup>er</sup>  
33081 Bordeaux

Bordeaux, 16 juillet 2018

Monsieur le Président,

Notre organisation syndicale souhaite vous solliciter sur la mise en place d'un groupe de travail dédié à la définition des critères relatifs aux nominations et mobilités des sapeurs-pompiers professionnels.

En effet, comme nous vous l'avons exprimé le 14 mai dernier, lors de la première réunion sur l'application de la filière, les critères actuellement retenus sont insuffisamment définis, voire en partie obsolètes et n'ont fait l'objet d'aucune concertation préalable.

Or, il nous semble nécessaire d'inscrire ces agents dans le cadre d'un parcours professionnel pertinent. Celui-ci doit permettre de s'adapter aux besoins du SDIS de la Gironde tout en développant une réelle démarche de valorisation, de certaines entités notamment (CTA-CODIS, UMG, Formation), adossée à la mise en oeuvre d'une véritable politique de mobilité inter-groupements.

Ce souhait s'est exprimé à plusieurs reprises lors de rencontres avec la direction de l'établissement, et ce depuis 2015. Nous l'avons renouvelé lors de notre récente validation du protocole d'accord sur la refonte de la filière sapeur-pompier.

Ce groupe de travail permettrait de pérenniser une méthode sur le modèle de celle que vous avez initiée avec succès pour la réforme de la filière et de pouvoir ainsi vous présenter les propositions sur lesquelles nous avons réfléchi et travaillé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération.

**Le Secrétaire**



**Jonathan MANSOT**